



Canton de  
Bordères/Echez  
-----  
Commune d'IBOS

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 28/12/2022

Reçu en préfecture le 28/12/2022

Publié le

ID : 065-216502260-20221219-2022093-DE



Séance du 19 décembre 2022 à 18h

2022/093

**Présents :** Denis FEGNE, Gisèle VINCENT, Philippe SOULE-PERE, Régine TOSON, Jean TRILLE, Bernard JOUCLA, Alexandre ARRIZABALAGA, Bruno CAZERES, Michel DUHAMEL, Stéphanie MARQUEZ, Juliette SALANNE, Serge ALMENDRO, Jean-Christophe MADELAINE, Jean-Baptiste MARTINEZ, Ingrid BOUTARFA, Hélène FRANCES, Dominique GAYE.

**Absents :** Noémie DEUTSCH (procuration à Michel DUHAMEL), Sébastien ABADIE (procuration Philippe SOULE PERE), Laetitia CAZABAN (procuration à Juliette SALANNE), Bernard LHOSSEIN (procuration à Denis FEGNE), Caroline ECORCHON (procuration à Régine TOSON), Sandrine TREBUCQ

Elue secrétaire de séance : Stéphanie MARQUEZ

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation : 13 décembre 2022

Régie d'octobre rose

Une régie de recettes permet à un régisseur d'encaisser les recettes énumérées dans l'acte constitutif de la régie, à la place du comptable public assignataire, des recettes pour le compte d'une collectivité.

Ainsi, elle permet d'encaisser des recettes dès que le service a été rendu et donc d'abonder rapidement la trésorerie de la collectivité.

La régie d'octobre rose telle qu'elle a été construite nécessite de transférer les fonds gérés jusque-là par la régie sur notre comptabilité publique à l'équilibre en dépenses et en recette et de verser par ailleurs la subvention à la ligue.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser M le Maire à prendre une délibération modificative du budget afin de prendre en charge les recettes et les dépenses liées à la régie d'octobre rose, et de verser directement les dons issus de la manifestation à la ligue contre le cancer et à Keep a Breast.

Ainsi informé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- Autorise la décision modificative suivante

	DEPENSES FONCTIONNEMENT	RECETTES FONCTIONNEMENT
6588 – autres aides	+ 58.000	
7588 – autres pds divers gestion		+ 58.000

- Et de verser 5.000 € à la ligue contre le cancer et 1.000 € à Keep a Breast  
Les 6.000 € seront pris à l'article 022 « dépenses imprévues »

L'assemblée délibérante

Extrait certifié conforme et exécutoire :

Le Maire,



Denis FEGNE